

BAC+3

RESPONSABLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle « Responsable gestion des ressources humaines » enregistrée pour 5 ans (**fiche RNCP40863**) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 29/05/2020, au niveau de qualification 6, avec le code **NSF 315** sous l'intitulé « Responsable gestion des ressources humaines » avec effet jusqu'au 29/05/2025, délivré par **IPAC**, l'organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 4 blocs de compétences.

Le cursus, d'une durée d'un an, vise à développer les compétences nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie RH de l'entreprise, en lien direct avec la direction générale. Le diplômé devient un acteur clé dans l'organisation et la performance sociale de l'entreprise.

COMPÉTENCES MÉTIERS DÉVELOPPÉES :

- Maîtrise des connaissances juridiques, comptables et financières (gestion de la formation, paie, relations sociales)
- Connaissance des techniques de management
- Gestion des outils SI, GRH et juridiques
- Développement du potentiel humain de l'entreprise
- Suivi du recrutement au solde de tout compte
- Mise en place et à jour des tableaux de bord sociaux
- Elaboration et application d'une stratégie RH
- Compréhension des process RH et paie
- Développement personnel et savoir-être (soft-skills)

PERSPECTIVES ET DÉBOUCHÉS :

- Responsable RH
- Responsable de formation
- Chargé de recrutement en entreprise ou cabinet spécialisé,
- Gestionnaire paie
- Technicien en gestion de personnel
- Assistant(e) RH

PUBLIC :

- Titulaire d'un diplôme Niveau 5 (BTS, de type commerce, vente, DUT ou BUT) ou équivalence BAC +2
- VAE possible à partir d'une année d'expérience
- www.vae.gouv.fr
- [Validation des acquis de l'expérience \(VAE\) - Demande de recevabilité \(Formulaire 12818*02\) | Service-Public.fr](#)

NOS PARTENAIRES :



RENTRÉE :

Octobre



RYTHME :

3 semaines en entreprise
1 semaine à l'école



DURÉE :

504 heures



STATUT :

Salarié : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Étudiant : avec 4 mois de stage minimum.



ADMISSION :

sur dossier, tests et entretien de motivation et de positionnement



ÉVALUATION :

Contrôle continu avec mémoire et soutenance

NOTRE ENGAGEMENT

Soutenir l'entrepreneuriat et l'employabilité des talents en développant leurs compétences techniques et relationnelles pour qu'ils s'inscrivent dans la durée.

PROGRAMME

BLOC 1 : RÉALISER LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL ET DES INSTANCES SOCIALES (RNCP40863BC01)

- Réaliser une veille juridique et réglementaire en matière de droit social
- Rédiger les contrats de travail
- Établir et actualiser l'ensemble des registres obligatoires
- Collecter les informations nécessaires à la paie

BLOC 2 : RECRUTER ET INTÉGRER LES NOUVEAUX ARRIVANTS (RNCP40863BC02)

- Communiquer avec les managers
- Choisir les moteurs et outils de sourcing adaptés à l'entreprise
- Publier les offres d'emplois sur les jobboards
- Évaluer les candidatures
- Concevoir un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants

BLOC 3 : CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET ÉVALUER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (RNCP40863BC03)

- Identifier le potentiel de compétences actuel et futur
- Concevoir le plan de développement des compétences
- Estimer le budget du plan de développement des compétences
- Établir le planning prévisionnel des actions de formation
- Choisir les indicateurs de performance pour créer des grilles d'évaluation

BLOC 4 : PILOTER LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RH (RNCP40863BC04)

- Capacité à travailler en mode projet au sein d'équipe pluridisciplinaires
- Etablir un référentiel de GPEEC
- Piloter la performance sociale et environnementale
- Communiquer auprès de l'ensemble des parties prenantes
- Mobiliser et animer une équipe

COÛT DE LA FORMATION : 7 959 €

(Salarié, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, votre formation est prise en charge par l'OPCO de votre branche professionnelle à confirmer selon votre statut)

COÛT DE LA FORMATION EN INITIAL : 6000 €

MODALITÉS D'ACCÈS

Délai d'accès : 30 septembre
Intégration possible sous le statut « Stagiaire de la formation professionnelle » (SFP) durant 3 mois après la date de rentrée. La poursuite de la formation après ces 3 mois est lié à la signature d'un contrat d'alternance « Apprentissage ou professionnalisation »

TAUX D'OBTENTION DU DIPLÔME 2024

100% Antony
88% avant rattrapages Orléans

NOS CENTRES DE FORMATION :

CAMPUS ANTONY

01 42 37 12 34
101 Rue de la Fontaine Grelot Antony 92160

CAMPUS ORLÉANS

02 38 42 76 67
7 Rue Jean-Baptiste Corot, 45100 Orléans

SKALE HANDICAP

handicap@skale-france.com



LA CULTURE DES TALENTS

**DEVENEZ L'ACTEUR DE VOTRE APPRENTISSAGE
REJOIGNEZ SKALE DÈS LA RENTRÉE PROCHAINE !**